



## DATE EXACTE DU DEBUT DU PREAVIS

Par **bob38**, le **25/08/2009** à **16:11**

Bonjour,

je travaille actuellement dans un cabinet d'expert comptable en CDI, j'ai trouvé un autre poste j'ai donc démissionné.

j'ai posté ma lettre de démission par recommandé avec AR le vendredi 14 Aout. La première présentation a eu lieu le lundi 17 Aout.

Le cabinet étant fermé durant cette période, il n'a réouvert que le 24 Aout, date à laquelle il a été réceptionné.

Je voudrais connaître la date exacte de mon début de préavis sachant que j'ai un délai d'un mois à respecter.

Faut-il prendre :

- la date de 1<sup>ère</sup> présentation (le 17 Aout)
- la date de réception (le 24 Aout)

Merci pour vos réponses.

Par **olysalaxe**, le **29/08/2009** à **17:19**

Bonjour,

c'est la date de 1<sup>°</sup> présentation du recommandé qui est valable.